



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **20 janvier 2020**

Délibération n° 2020-4085

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Développement des modes actifs - Attribution d'une subvention à l'association Pignon sur rue pour son programme d'actions 2020**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Hémon

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 31 décembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 22 janvier 2020

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mmes Balas, Barbasso Bruas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Leclerc, Leclerc, M. Lung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Colin (pouvoir à M. Pouzol), Mmes Glatard (pouvoir à M. Pillon), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Gachet, Mme lehl, M. Martin (pouvoir à M. Rabehi), Mme Perrin-Gilbert, M. Petit (pouvoir à Mme Crespy), Mme Piantoni (pouvoir à Mme Hobert).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 20 janvier 2020**Délibération n° 2020-4085**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Développement des modes actifs - Attribution d'une subvention à l'association Pignon sur rue pour son programme d'actions 2020**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 décembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

L'association Pignon sur rue est une association dont l'objet est la promotion du vélo et des déplacements non motorisés. La Métropole de Lyon a apporté son soutien aux activités de cette association depuis 2005.

II - Objectifs

Par délibération du Conseil n° 2009-0895 du 28 septembre 2009, la Communauté urbaine de Lyon, devenue Métropole de Lyon au 1^{er} janvier 2015, a approuvé le plan modes doux 2009-2020, regroupant l'ensemble des déplacements non motorisés tels que la marche et le vélo.

Par délibération du Conseil n° 2016-1148 du 2 mai 2016, la Métropole s'est engagée à poursuivre sa politique de soutien au développement de la marche et du vélo par la mise en place d'un Plan d'actions pour les mobilités actives (PAMA) 2016-2020. Pour atteindre les objectifs poursuivis de développement de la pratique du vélo et de la marche, ce plan prévoit notamment un volet consacré à la communication et concertation en partenariat, notamment, avec le monde associatif.

III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2019 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2019-3333 du 18 mars 2019, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 90 000 € au profit de l'association Pignon sur rue dans le cadre de son programme d'actions relatif à la promotion des modes actifs pour l'année 2019.

Le bilan des actions de partenariat entre l'association Pignon sur rue et la Métropole, menées au cours de l'année 2019, fait apparaître notamment :

- l'animation de nouveaux services au sein du lieu de ressource "La Maison du vélo Lyon" plus accessible pour l'ensemble des usagers souhaitant avoir des informations et conseils sur les modes actifs,
- l'accueil de près de 4 000 personnes et la diffusion d'une lettre d'information mensuelle sur le vélo (6 000 abonnés),
- la formation de 120 cyclistes débutants (ou pour une remise en selle) grâce à la vélo-école des particuliers et 80 pour la vélo-école sociale (personnes en insertion ou bénéficiaires de structures sociales résidant sur toute la Métropole),
- le suivi des lignes Pédibus existantes sur 18 communes du territoire, la création d'une nouvelle ligne Pédibus, 4 projets sont à l'étude,
- la réalisation d'événements grand public réunissant près de 15 000 personnes,

- la réalisation de plus de 500 marquages de vélos, plus de 600 contrôles techniques (sur les bourses aux vélos et dans les locaux).

IV - Programme d'actions pour l'année 2020 et plan de financement prévisionnel

Le soutien de la Métropole à l'association Pignon sur rue pour l'année 2020, se traduira par le versement d'une subvention de fonctionnement permettant l'exercice des activités de promotion des modes actifs de déplacement et portera sur un programme d'actions 2020 orienté vers les actions suivantes :

- l'augmentation du nombre de visiteurs au sein de la Maison du Vélo Lyon : avec l'étoffement des services proposés (nouveaux matériels en test comme des remorques enfants, vélos spéciaux, etc.), en mettant en place des animations : ateliers créatifs autour du cycle, en animant des soirées projections-débats, des formations pour ses associations vélo partenaires, des ateliers de préparation autour du voyage à vélo, etc.,
- l'augmentation du nombre d'élèves formés à la conduite du vélo en ville (via la vélo-école des particuliers et pour les personnes en insertion) en organisant en plus des cours individuels, des cours collectifs et par l'acquisition d'équipement (flotte de vélos, accessoires, etc.),
- l'aide à la mise en place, à l'accompagnement et à la pérennisation de lignes de Pédibus (plans de déplacements domicile école (PDDE)) sur 20 communes,
- le développement d'actions spécifiques à destination des collégiens,
- l'animation d'actions vélo auprès des écoles primaires et maternelles dans le cadre de l'événement "Changeons d'air",
- le développement des événements grand public autour du vélo et des modes actifs, notamment autour de l'organisation de bourses aux vélos, l'animation de 3 balades saisonnières pour faire connaître les nouveaux aménagements, dont "Convergence Vélo",
- la sensibilisation des usagers au partage de la rue en organisant des actions pour diffuser le guide de bonnes pratiques métropolitain "Z'oeufs Code" (formations code de la rue, etc.),
- le déploiement du marquage antivol de vélos et d'actions de lutte contre le vol de vélos (via la campagne "Touche Pas à Mon Vélo").

Le budget prévisionnel 2020 de l'association Pignon sur rue se présente comme suit :

Recettes (en €)		Dépenses (en €)	
subventions	202 700		
- Métropole de Lyon	90 000		
- Fonjep (État)	7 100		
- FDVA (État)	2 000		
- ASP (État)	3 600	salaires et charges	178 000
- Ville de Lyon	7 000		
- Région AURA	3 000		
- Autres subventions en attente	90 000		
ventes de prestations	40 000	loyer	27 000
adhésions, participations, dons	5 000	équipements et achat prestations MDV	30 000

Recettes (en €)		Dépenses (en €)	
fondations, prix, mécénat	30 000	frais de structures	15 200
reprise sur amortissement et provisions	3 000	frais spécifiques des actions	19 500
		prestations diverses	8 000
		dotation aux amortissements	3 000
Total	280 700	Total	280 700

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 90 000 € au profit de l'association Pignon sur rue dans le cadre de son programme d'actions relatif à la promotion des modes actifs pour l'année 2020. Ce montant est identique à celui versé au titre de l'année 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 90 000 € au profit de l'association Pignon sur rue dans le cadre de son programme d'actions relatif à la promotion des modes actifs pour l'année 2020,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Pignon sur rue définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** correspondante, soit 90 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2020 - chapitre 65 - opération n°0P09O5349.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 22 janvier 2020.